



# Réflexion



## Message de la rédactrice en chef



## Le mot des experts..... Stratégies fiscales en matière de REER: Quand cotiser et quand retirer?

par: *Malcolm Fletcher*

L'automne est arrivé et la fin de l'année approche à grands pas. Dans le présent numéro, nous allons vous parler d'un sujet qui tombe à pic à l'approche d'une nouvelle année – les impôts. L'article de Malcolm Fletcher vous fournira d'excellents conseils sur la manière de faire des économies d'impôts en vous servant de votre REER. Il s'agit de savoir quand cotiser et quand retirer.

Nous lançons également une nouvelle série qui s'étalera sur les six prochains numéros de *Réflexions*. Après avoir réalisé des entrevues approfondies, Jim Nininger, ancien chef de la direction du Conference Board du Canada, a identifié six leçons clés tirées de son étude auprès des personnes qui connaissent la retraite et l'ont vécue. Vous aurez l'occasion de profiter de l'expérience des personnes qui sont déjà passées par là!

*Nancy Conroy, rédactrice en chef* (Nancy Conroy, la présidente du Conroy Group Inc., est créatrice de *LifeScape*, un outil de planification de la retraite sur Internet.)

Si vous n'êtes pas  
inscrit(e)s au bulletin et  
désirez l'obtenir  
dorénavant, veuillez  
contacter  
[ltouchette@rpi-ipr.com](mailto:ltouchette@rpi-ipr.com).

Les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) sont une excellente façon pour les contribuables de réduire l'impôt sur le revenu à verser pendant leur vie. Toutefois, pour maximiser les avantages fiscaux des REER, il faut s'assurer de bien choisir le moment pour faire ses cotisations et ses retraits subséquents.

Pour mieux comprendre comment maximiser les économies d'impôt grâce à son REER, il faut se rappeler que le régime fiscal canadien est *progressif*. Ainsi, ceux qui gagnent le plus font face à un taux d'imposition plus élevé que ceux qui appartiennent à une tranche de revenu inférieure. Parallèlement, les économies d'impôt que procure la cotisation à un REER sont plus conséquentes pour le contribuable qui appartient à une fourchette de revenu plus élevée. Ainsi, il est important de penser au *taux marginal d'imposition\** lorsqu'on détermine le meilleur moment pour cotiser ou pour retirer des fonds d'un REER.

\* *Taux marginal fiscal : taux d'imposition s'appliquant à la tranche d'imposition la plus élevée d'une personne (à savoir jusqu'à ce que la personne atteigne une fourchette fiscale supérieure).*

Si l'on combine les taux d'imposition fédéral et provinciaux, les résidents de la plupart des provinces sont confrontés à sept différentes fourchettes d'imposition – voire plus. Dans le cadre de la présente discussion, examinez les différents paliers de revenu pour les résidents de l'Ontario et du Québec :

1. Les résidents des deux provinces ne payent pas d'impôts sur la première tranche de 8 000 \$ de revenu gagné;
2. Lorsque son revenu imposable se chiffre entre 15 000 et 28 000 \$, le contribuable ontarien a un taux d'imposition marginal de 22 %, tandis que pour celui du Québec, ce taux s'élève à 29 %.
3. Pour la fourchette de revenu allant de 36 000 à 56 000 \$, le taux marginal avoisine les 31 % pour l'Ontario et les 38 % pour le Québec.
4. Les taux augmentent encore juste avant la tranche des 60 000 \$, atteignant 33 % en Ontario et 42 % au Québec.

### La vie de Joe

Joe est un étudiant qui gagne 8 000 \$ comme surveillant de baignade.

...suite à la page 3



## Une nouvelle série a vu le jour! Il s'agit des Six leçons de Jim Nininger

En tant que rédactrice en chef de *Réflexions*, je suis extrêmement heureuse de lancer cette série d'articles basés sur les travaux de recherche de Jim Nininger, ancien chef de la direction du Conference Board du Canada. À compter du présent numéro de *Réflexions* et dans six numéros à venir, nous allons vous proposer des leçons tirées d'une étude canadienne unique en son genre qui s'est penchée sur les leçons que de vrais Canadiens ont retenues sur eux-mêmes lorsqu'ils envisagent la retraite, effectuent la transition vers la retraite ou sont à la retraite. Si l'auteur s'est consacré à cette étude, c'est à cause de ses propres peurs et préoccupations quant à son départ à la retraite. Son examen de la question a débouché sur un trésor d'information et de conseils sur la retraite moderne, sur une nouvelle carrière et style de vie pour Jim et sur six leçons précieuses dont nous pouvons tous nous inspirer en planifiant notre propre retraite.

### L'histoire de Jim

L'histoire de Jim et de sa retraite commence en l'an 2000. Jim avait alors passé le plus gros de sa carrière au Conference Board du Canada et, en bout de ligne, il en était devenu le chef de la direction. Son départ à la retraite approchait à grands pas, ce qui suscitait chez lui une certaine appréhension. Lors d'une entrevue, Jim a confié qu'il ne savait vraiment pas ce qu'il voulait faire. Il avait du mal à imaginer à quoi ressemblerait cette prochaine étape dans sa vie. Il adorait son travail et ne voulait vraiment pas prendre sa retraite. Ainsi, il décida de parler à quelques personnes de ses sentiments à propos de la retraite pour y voir plus clair et pour essayer de planifier la chose sagement. Quelqu'un lui demanda : « Qu'est-ce qui te passionne? ». Cette question l'a finalement mené à son étude sur la retraite et a suscité un vif intérêt pour la retraite moderne.

Trois ans et maintes entrevues plus tard, Jim a rédigé plusieurs rapports formels sur les résultats de ces entrevues approfondies auprès de plus de 115 personnes

issues des secteurs public et privé. Ces études sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : [http://www.myschool-monecole.gc.ca/executives\\_transition/index\\_f.html](http://www.myschool-monecole.gc.ca/executives_transition/index_f.html). Il est intéressant de remarquer que Jim a tiré ses six leçons lors d'une semaine de « vacances » avec sa femme. À l'aide de toutes les données tirées de ses entrevues approfondies, sa femme et lui ont passé en revue toutes les histoires et, après des discussions, ont convenu qu'il y avait six thèmes ou leçons clés qui recoupaient les histoires des participants. Leçon n° 1 : *la retraite est un voyage, non pas une destination*. Il s'agit là d'un des aspects de la retraite qui peut grandement influencer la façon dont les gens s'ajustent. Selon Jim, si les gens « s'identifient à leur travail » ou s'ils ont tendance à « voir leur retraite comme une destination », ils risquent d'avoir plus de mal que ceux qui voient la chose différemment.

En outre, les gens qui ne nourrissent aucun intérêt extérieur sont plus vulnérables. Jim ne le sait que trop bien puisqu'il admet avoir été un bourreau de travail et qu'il n'avait pas de véritable loisir ou d'intérêt en dehors de son travail. Selon Jim, « si vous ne faites rien maintenant, ce n'est pas plus tard que vous commencerez ». La leçon n° 2 reflète justement cela : *améliorez votre vie pendant que vous travaillez encore*. Il le sait car il admet qu'il avait l'intention de se mettre davantage à la lecture pendant la retraite, mais qu'il ne l'a pas fait car il passe son temps à faire des choses qui lui semblent plus importantes – le bénévolat, son poste au sein de deux conseils d'administration du secteur privé et les voyages avec son épouse, pour n'en citer que trois.

Jim est convaincu qu'il faut absolument que les gens *soient prêts à vivre* (leçon n° 3). Son étude intitulée *Leaving Work: Managing One of Life's Pivotal Transitions* et réalisée pendant sa dernière année au Conference Board, lui a servi de transition pour passer d'une carrière à temps plein à la retraite. Cela lui a  
*...suite à la page 4*

## Stratégies fiscales en matière de REER ...suite de la page 1

Lorsqu'il remplira sa déclaration d'impôts, il gagnera 18 % X 8 000 \$, soit 1 440 \$ en cotisation possible à son REER. Toutefois, s'il se prévaut de cette déduction en vertu de ses cotisations à un REER alors qu'il ne doit verser aucun impôt, il n'épargnera aucun versement d'impôt! Plus tard dans la vie, le montant qu'il retirera de son REER sera imposable comme le serait un revenu normal et, s'il a déjà un autre revenu qui dépasse 8 000 \$, il finira par payer des impôts sur le montant qu'il aurait pu recevoir libre d'impôt des années plus tôt. Il s'agit là d'une piètre planification fiscale! Si Joe veut cotiser à un REER, il peut le faire, mais il lui suffit de reporter sa cotisation à une année à venir lorsqu'il pourra bénéficier de déductions.

Admettons maintenant que Joe décroche un emploi à temps plein dans quelques années et qu'il commence à gagner 25 000 \$, de sorte qu'il se retrouve désormais dans la fourchette des 22 %. Admettons qu'il ait cotisé à son REER pendant qu'il était étudiant et surveillant de baignade et qu'il n'ait pas réclamé de déduction pendant cette année à faible revenu, il pourrait maintenant réclamer cette somme et, puisqu'il se trouve dans la tranche des 22 %, épargner des impôts équivalant à 22 cents pour chaque dollar déduit.

Toutefois, s'il s'attend à gagner 40 000 \$ dans quelques années, il ferait mieux de continuer à accumuler les cotisations à son REER jusqu'à ce qu'il se retrouve dans une tranche de revenu supérieure. Ainsi, il pourra faire des économies d'impôt de 31 cents pour chaque dollar de cotisation à son REER déduit. La différence ne semble peut-être pas importante, mais il s'agit de 41 % de plus que les 22 cents pour chaque dollar d'économie fiscale lorsqu'il gagnait 25 000 \$!

Faisons maintenant un bond dans le temps et passons au revenu de retraite de Joe, à 65 ans. Si son revenu de base est de 60 000 \$ ou plus, chaque dollar de revenu qu'il perçoit d'un REER ou d'un FERR s'accompagnera d'un taux d'imposition allant de 33 à 42 % (selon qu'il habite en Ontario ou au Québec). Chaque dollar entraînera également un remboursement de 15 cents de sa rente de la Sécurité de la vieillesse. Pour éviter cette situation, il vaudrait mieux qu'il fasse un retrait d'agrément de son REER avant d'avoir 65 ans, qu'il paye immédiatement l'impôt sur le revenu qu'il pourrait sinon différer, mais qu'il le fasse volontiers sachant qu'il va éviter la majoration fiscale de 15 %.

### Et moi?

Comme Joe, il faut absolument que vous teniez compte de votre fourchette de revenu lorsque vous cotisez, lorsque vous êtes à la recherche de déductions fiscales ou lorsque vous faites un retrait de votre REER ou FERR. Si vous avez des doutes sur les répercussions fiscales de vos décisions concernant votre REER, n'hésitez pas à faire appel à un professionnel qui vous aidera à faire les choix les plus judicieuses.

Auteur : Malcolm Fletcher, CA, PFA, CMC, conseiller financier chez RocheBanyan, 613.842.4229 ([mfletcher@rochebanyan.ca](mailto:mfletcher@rochebanyan.ca))



## Revue de ressources

### *Une Nouvelle Carrière à la retraite.* 2003. Alain Samson.

Nombreuses sont les personnes qui ont travaillé pendant bien des années pour gagner leur vie sans



nécessairement faire un travail qu'elles aimaient. Ce livre présente la retraite comme une occasion de relever de nouveaux défis, dont celui d'exercer un travail.

[http://www.voyage.gc.ca/main/pubs/retirement\\_abroad-fr.asp](http://www.voyage.gc.ca/main/pubs/retirement_abroad-fr.asp)

Vous envisagez de prendre votre retraite à l'étranger ou de voyager dans d'autres pays? Ce site Web bilingue contient d'excellents renseignements sur tous les pays qui pourraient

vous intéresser ou presque! Il propose également un excellent document en format pdf sur la retraite à l'étranger.



## L'histoire de Jim ...suite de la page 2

grandement facilité cette transition. Jim est convaincu que les gens doivent prendre en main leur propre retraite et que les organisations doivent fournir à leurs employés les outils et les renseignements dont ils ont besoin pour gérer leur fin de carrière et leur transition vers la retraite. Il serait utile que les employeurs offrent à leurs employés des cours de planification de carrière, une retraite graduelle et des congés sabbatiques pendant leur carrière.

D'après cette étude, Jim est un grand adepte du principe suivant : *Il faut être indulgent avec soi-même* (leçon n° 4). Même s'il ne l'a pas fait pendant la première année, bon nombre de personnes interrogées lui ont dit qu'il était très important de prendre une pause pour assurer une transition sans accroc. C'est le bon moment de dormir davantage, de s'intéresser à sa santé et de découvrir toutes les possibilités qu'offre un horaire plus souple.

En réorientant ses priorités pendant sa retraite, Jim

s'est inspiré de la leçon n° 5 : *Renouveler et redécouvrir ses relations*. Toutes les semaines, il se réserve une demi-journée qu'il passe avec ses petits-enfants. Jim admet que lorsqu'il travaillait à temps plein, il n'aurait tout simplement pas pu le faire. Jim et sa femme ont également convenu de faire plusieurs voyages par année, à des moments très précis, notamment en janvier. Si l'on propose à Jim de faire du travail pendant ces périodes, il dit tout simplement non.

La retraite donne aux gens une excellente occasion de s'adonner à leurs passions, de réorienter leurs priorités et de consacrer plus de temps aux relations importantes. Leçon n° 6 : *profitez au maximum de cette phase*. Jim est devenu un adepte passionné de cette philosophie dans cette phase de sa vie et il est la preuve vivante que ses leçons fonctionnent vraiment!

**Ne manquez pas la Leçon n° 1 – la retraite est un voyage, non pas une destination – dans le numéro de février de Réflexions!**



**Réflexion** est une publication de l'Institut de planification de la retraite.

On peut trouver les éditions antérieures sur notre site web.

Le contenu est la propriété de l'Institut de planification de la retraite, © 2004

### Communiquez avec nous :

Léon L. Touchette, Président  
210 - 5310 chemin Canotek  
Ottawa, ON  
K1J 9N5

Téléphone : (613) 749-0009  
Télécopieur : (613) 745-5552  
Courriel : [ltouchette@rpi-ipr.com](mailto:ltouchette@rpi-ipr.com)  
Site web : [www.rpi-ipr.com](http://www.rpi-ipr.com)



### Prochains séminaires françaises

#### Séminaire de trois jours

2004: 3-5 novembre  
2005: 19-21 janvier

#### Séminaire de deux jours pour les cadres

2004 : 18 et 19 octobre  
2005 : 7 et 8 février

*Communiquez avec l'Institut de planification de la retraite pour de plus amples renseignements sur ses séminaires.*